

Conditions générales de vente

Bois de Luna

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de prestations proposées par BOIS DE LUNA.

Article 2 – Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de Produits ou de Services, effectuées au travers du site web de la Société, et sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Elles sont pleinement opposables à l'Acheteur qui les a acceptées avant de passer commande. Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment, par la publication d'une nouvelle version sur son site internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont consultables sur le site web de la Société à l'adresse suivante : www.boisdeluna.fr . La Société s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place une case à cocher et un clic de validation. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente, et le cas échéant des Conditions Particulières de Vente liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve. Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage. Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Article 3 – Le règlement

Le règlement est exigible immédiatement à la commande. Une fois le paiement lancé par le Client, la transaction est immédiatement débitée après vérification des informations. Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné par carte est irrévocable. En communiquant ses informations bancaires lors de la vente, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte du montant relatif au prix indiqué. Le Client confirme qu'il est bien le titulaire légal de la carte à débiter et qu'il est légalement en droit d'en faire usage. En cas d'erreur, ou d'impossibilité de débiter la carte, la Vente est immédiatement résolue de plein droit et la commande annulée.

Le paiement par chèques vacances est possible sur la réservation en ligne. Les chèques vacances doivent être envoyés sous 7 jours maximum à l'adresse : Bois de Luna, 2 lieu dit les Monneyroux, 63590 Cunlhat.

Si vous ne payez pas la somme totale de votre réservation en chèques vacances, nous vous enverrons un lien de paiement par carte bancaire pour payer le solde de votre réservation (aucune monnaie ne sera remboursée sur les chèques vacances).

Si nous n'avons pas reçu les chèques vacances valides ou si la somme totale de votre réservation n'est pas réglée au maximum 7 jours après votre réservation, votre réservation sera automatiquement annulée.

Une caution de 200€ est prévue sous forme de pré-autorisation sur votre carte bancaire. Vous ne serez pas débité de cette somme avant ou pendant votre séjour, la somme pourra cependant être débitée en cas de dégradations sur le domaine après notification.

Article 4 – La location

Les prix des locations comprennent :

- la location de votre écolodge entre 17h-11h (13h en cas de réservation du brunch)
- le petit déjeuner
- le linge de lit et de toilette
- l'usage privatif du bain nordique
- l'accès et l'usage du terrain raisonnable
- les consommations d'eau et d'électricité
- la TVA conformément à la législation en vigueur
- le ramassage des ordures ménagères
- Le nettoyage au départ sous réserve que l'écolodge ait été rendu dans un état convenable.
- Le bois pour l'utilisation du poêle et du bain nordique est fourni dans la mesure du raisonnable.

Le nombre de personnes mentionné par hébergement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte-tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

Article 5 – Tarifs

Nos tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises. Seul le prix figurant sur votre bon de réservation ou autre courrier de confirmation fait foi.

Important : si, pour quelque motif que ce soit, il devait y avoir une différence tarifaire entre la date programmée du séjour et la date reportée, vous devrez régler la différence.

Article 6 - Bon ou coffret cadeau

Les bons et coffrets cadeaux sont valables 18 mois.

Si le bon cadeau a été acheté avant le 13/12/2023 :

Ils peuvent être utilisés directement sur notre site au moment de la réservation, il suffit d'entrer le code de votre bon dans l'encart prévu à cet effet.

Un bon cadeau peut être utilisé sur plusieurs réservations (jusqu'à ce que la somme soit épuisée). Mais vous ne pouvez pas utiliser plusieurs bons cadeaux sur une même réservation (un seul code est accepté).

Si le coffret cadeau a été acheté à partir du 13/12/2023 :

Vous pouvez effectuer votre réservation en nous contactant directement par mail ou par téléphone. Nous vous conseillons de consulter la disponibilité de nos dômes avant de nous joindre afin de choisir vos dates de séjour.

Un coffret cadeau concerne une prestation définie : aucun changement, remboursement ou compensation ne sera fait en cas de demande de modification de la prestation par le client.

Article 7 - Condition d'annulation ou de modifications de votre part

Les réservations ne sont pas annulables.

Une réservation peut être décalée sur les 12 mois suivants (selon disponibilité) sans frais à plus de 30 jours avant la date du séjour initial.

Une réservation peut être décalée sur les 12 mois suivants (selon disponibilité) entre 30 et 15 jours avant la date du séjour initial, en payant la somme forfaitaire de 65 euros.

La réservation n'est plus modifiable à partir de 14 jours avant la date du séjour initial.

En cas de non-présentation : 100% du montant du séjour sera retenu.

Interruption de séjour : aucun remboursement ne sera prévu en cas d'interruption du séjour en cours et 100% du montant du séjour restant sera dû.

Article 8 - Modification ou annulation par BOIS DE LUNA

En cas d'événements extérieurs annoncés indépendants de notre volonté tels qu'intempéries (tempête ou orage), nous pourrions être amenés à modifier ou annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Nous vous proposerons le report de votre séjour à une date ultérieure dans les 12 mois suivants ou un remboursement de la somme payée pour votre réservation.

Article 9 - Règlement intérieur

Le règlement intérieur est disponible dans votre écolodge. Il vous a également été envoyé par mail 2 semaines avant votre séjour.

Le client est tenu de se conformer à chacune des règles indiquées dans ce document.

Le départ des clients doit se faire avant 11h (décalé à 13h avec l'option brunch). Tout dépassement de l'horaire sera facturé 50€ au client.

Article 10 – Consommation d'alcool et de cigarettes

Il est strictement interdit d'être en état d'ébriété dans les écolodges et sur l'ensemble du domaine. Il est interdit de fumer à l'intérieur des écolodges. Tous nos écolodges sont équipés de terrasses sur lesquelles vous êtes autorisés à fumer, dans la mesure où aucun mégot ne sera abandonné dans la nature. Des cendriers sont à votre disposition.

Article 11 - Les personnes en situation de handicap

Un client présentant un handicap ou une incapacité doit en informer BOIS DE LUNA et lui indiquer, lors de la réservation, tout besoin particulier en découlant. BOIS DE LUNA fera ses meilleurs efforts pour prendre les mesures appropriées, chaque fois que cela sera possible, étant précisé que la prise en charge complète et totale du handicap ou de l'incapacité relève de l'appréciation du client et de sa seule responsabilité.

Le dôme Orion est labellisé Tourisme et Handicap.

Le bain nordique est accessible avec une aide humaine.

Article 12 – Les enfants

Les enfants sont sous la responsabilité des personnes majeures sur place et doivent rester sous leur surveillance tout au long du séjour sur l'ensemble du domaine.

L'accès à la mezzanine des lits enfants se fait par une échelle de meunier. Il faut monter et descendre doucement en tenant les deux rampes. Les enfants doivent monter ou descendre cette échelle exclusivement sous la surveillance d'un adulte responsable.

Article 13 - Animaux

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans nos écolodges ni sur le domaine.

Article 14 - Objets de valeur

BOIS DE LUNA vous recommande de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements et/ou vos véhicules.

Article 15 - Dégradations

Au départ du client, un état des lieux sera effectué par le propriétaire lui-même et donnera lieu, en cas de différences avec l'état des lieux initial, à la facturation des dégradations ou objets emportés. Les dégradations de toute installation du domaine et son matériel ou les emports illicites feront l'objet d'une facture envoyée au client avec le détail des montants, le client s'engage d'ores et déjà à la payer conformément aux dispositions en signant ces conditions générales de vente.

Article 16 - Réclamations

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante : BOIS DE LUNA, Les Monneyroux 63590 CUNLHAT

Le site étant dans un espace naturel, la chute naturelle de neige, de branches, de feuilles... n'étant pas maîtrisable, l'établissement Bois de Luna ne pourra être tenu responsable des blessures occasionnées.

Article 17 - Le droit de rétractation ne peut être exercé

L'article L. 221-28 du code de la consommation dispose "le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : (...) 12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ; "

Article 18 - Opposition au démarchage téléphonique

Toute personne peut s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (BLOCTEL).

Article 19 - Médiation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

Cet établissement a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 51369/VM/2308/49 la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation.

Avant de le saisir, le Client doit écrire à BOIS DE LUNA par courrier recommandé avec accusé de réception.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

- Soit par écrit à :

Sas Médiation Solution

222 chemin de la bergerie

01800 Saint Jean de Niost

Tel. 04 82 53 93 06

- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr

- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site

<https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Article 20 - Communication et utilisation du site www.boisdeluna.fr

Le Client doit nécessairement disposer d'une adresse e-mail valable et active et doit s'assurer de la bonne réception de ses courriers électroniques.

S'il transmet des coordonnées erronées dans l'une des étapes de la réservation, BOIS DE LUNA ne saurait voir sa responsabilité engagée et toute légèreté ou négligence du Client à cet égard ne pourra être imputable à BOIS DE LUNA. L'acceptation des CGV vaut acceptation expresse et irrévocable de l'usage du support électronique comme mode de communication et de conclusion du contrat qui lie le Client à BOIS DE LUNA. Le Client est à cet égard seul responsable de la consultation régulière de sa boîte e-mail.

Une utilisation du Site qui serait frauduleuse, ou qui contreviendrait aux présentes CGV, justifierait que soit refusé au Client, à tout moment, l'accès aux Prestations.

Sauf cas de fraude, dont il lui appartiendrait de rapporter la preuve, le Client est responsable financièrement de ses démarches sur le Site, notamment de l'utilisation qui sera faite de son nom d'utilisateur et de son mot de passe. Ils garantissent également la véracité et l'exactitude des informations renseignées par lui-même sur le Site.

ARTICLE 21 : NULLITÉ

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGV s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des présentes CGV, ni altérer la validité de ses autres dispositions.

En acceptant ces conditions générales de vente, j'ai conscience que mon séjour se déroule au cœur de la nature, avec les aléas que celle-ci peut présenter : météo variable, présence d'insectes, d'oiseaux et de mammifères à proximité des écolodges et qu'il est possible d'en croiser également en intérieur.